



Annemasse **Agglo**

Annemasse - LesVoirons Agglomération

ANNEMASSE AGGLO RECRUTE

Un agent chargé de réaliser le diagnostic des réseaux d'assainissement par caméra ou visuellement (h/f)

Cadre d'emploi : Adjointes techniques

Lieu d'exercice de l'activité	27 Rue du bois de la rose 74100 VILLE LA GRAND
Mode de recrutement	Emploi permanent Recrutement statutaire (mutation, détachement, liste d'aptitude) ou recrutement direct sans concours
Missions	<ul style="list-style-type: none">- Assurer le diagnostic des réseaux d'assainissement- Etablir des rapports d'inspection rigoureux correspondant au diagnostic- Evaluer les anomalies et leurs conséquences- Inspection des réseaux d'assainissement par caméra ou visuellement- Etablir les rapports correspondants- Informer les destinataires du diagnostic des anomalies importantes- Suivre l'entretien du matériel d'inspection télévisée- Participer ponctuellement aux diverses missions de l'autosurveillance- Suivre la programmation des inspections établie par le responsable de l'autosurveillance- Intervenir en urgence suite aux aléas sur les réseaux- Assurer, en cas de nécessité, un service d'astreinte
Service d'affectation	Assainissement réseaux
Diplômes	CAP au minimum
Aptitudes et Qualification requises	<ul style="list-style-type: none">- Compétences et formations dans le domaine des réseaux d'assainissement- Maîtrise de l'outil informatique appréciée notamment logiciels Word et Excel- Capacité à organiser et planifier le travail avec son équipier et son responsable- Esprit d'analyse et de synthèse- Ne pas être claustrophobe- Capacité d'écoute de ses collègues- Capacité à travailler en équipe- Sens des relations humaines et du contact avec le public- Prendre soin d'un matériel coûteux et sensible



Annemasse Agglo

Annemasse - LesVoirons Agglomération

Durée du travail	Temps complet (39 heures par semaine sur 5 jours) Du Lundi au Jeudi : 8 h 00 – 12 h 00 et 13 h 15 – 17 h 15 Le vendredi : 08 h 00 – 12 h 00 et 13 h 15 – 16 h 15 Nombre de jours de congés = 32 jours Nombre de jours de RTT = 14 jours
Rémunération	statutaire + régime indemnitaire + indemnités d'astreinte + primes d'insalubrité + prime de fin d'année + titres restaurant + CNAS
Date de prise de fonctions	Au plus tôt
Envoi candidatures	Vous devrez adresser une lettre de motivation + CV détaillé A l'attention de Monsieur le Président d'Annemasse Agglo 10, Rue du Petit Malbrande – BP 225 – 74105 ANNEMASSE CEDEX Date limite de réception des candidatures : 22 février 2012